

Entretien avec l'Association Culturelle Turque de Grenoble

(Entretien avec : Mumin TASYUREK et Asim HALATLI, membres du Conseil d'Administration de l'Association)

Propos recueillis par Hassan EL BOUJARFAOUI, en présence de Mehmet AKINCI, interprète

Ecarts d'identité : En tant que musulman pratiquant, quel est votre sentiment en vivant en France ?

Association Culturelle Turque : On ne se sent pas bien.

E.d'l. : Qu'est-ce que vous voulez dire par là ? Dans les pratiques avez-vous des difficultés ?

A.C.T. : En Turquie, on peut aller à la mosquée quand on veut, alors qu'ici, nous ne pouvons y aller qu'une ou deux fois par semaine car la mosquée est fermée les autres jours. Les enfants de même.

E.d'l. : Vous sentez-vous intégrés ?

A.C.T. : Non, pas du tout. On se sent toujours à l'écart. Ici, quand on habite un immeuble, on ne connaît pas les voisins, alors qu'en Turquie on connaît tout le monde et on discute avec tout le monde. Ici, on se bagarre pas mais c'est fermé. Ici, on peut être vingt ans avec des français, on se dit bonjour bonjour et c'est tout.

E.d'l. : En tant qu'association, qu'est-ce que vous avez comme activité ?

A.C.T. : Nous avons une buvette. Nous avons une salle de prière pour l'association, alors nous prions à l'heure des prières, et le reste du temps, on discute. On préfère que les gens viennent ici faire la prière et discuter entre nous au lieu d'aller jouer au tiercé ou d'aller danser... On crée un milieu convivial où les turcs viennent pour se retrouver ensemble et discuter.

E.d'l. : Est-ce qu'il y a une école coranique ici ?

A.C.T. : Oui, dans la mosquée, mais il n'y a pas de récit fait par l'Imam par lequel il pourrait enseigner la religion.

E.d'l. : Avez-vous d'autres activités ?

A.C.T. : Non, mais pour faire vivre l'association nous avons un commerce où on vend essentiellement des boissons pour la buvette.

E.d'l. : Avez-vous des contacts avec des associations françaises ou turques ?

A.C.T. : Non, il n'y a pas longtemps que nous existons. Seulement trois ou quatre mois.

E.d'l. : Quand on parle d'intégrisme, quel est votre sentiment ?

A.C.T. : Nous ne sommes pas intégristes. Nous, on veut pratiquer notre religion, c'est tout, pas être intégriste. On est pour le dialogue, nous sommes tolérants. Si on construit une église à côté, on est prêts à y aller pour leur donner un coup de main. Notre religion nous demande d'aider, pas de démolir.

E.d'l. : Avez-vous eu des difficultés avec les autorités pour acquérir ce local par exemple ?

A.C.T. : Non, il n'y a pas eu de problèmes. Peut-être qu'il y en

aurait eu pour avoir une mosquée, mais quand on fait une demande au nom du culturel, on n'a pas de problèmes.

E.d'l. : Y-a-t-il beaucoup de pratiquants qui viennent pour faire la prière, par exemple le vendredi ?

A.C.T. : Une cinquantaine, parfois plus. Aujourd'hui (dimanche), pour la prière de midi, on était une trentaine. C'est surtout des jeunes.

E.d'l. : Les turcs, quand ils meurent ici, où les enterrez-vous ?

A.C.T. : Nous les transportons en Turquie. Il n'y en a pas un qui reste ici. Et la toilette des dépouilles on la fait dans la morgue, pas dans la mosquée.

E.d'l. : Etes-vous au courant que des carrés musulmans dans les cimetières sont en train de se mettre en place ?

A.C.T. : On nous a demandé de faire partie de l'association qui s'en occupe, mais nous avons refusé. Nous préférons être enterré en Turquie, on pense toujours retourner chez nous. En Turquie, il y aura toujours quelqu'un proche ou de la famille pour lire le Coran sur nos tombes. C'est pourquoi nous préférons être enterré en Turquie. Nous les turcs, on est jamais bien ici. Nous savons qu'un jour nous retournerons là-bas.

E.d'l. : Y a-t-il une manière turque de pratiquer l'Islam, différente de celle des Arabes ?

A.C.T. : Oui, il y a des différences. Les arabes dans leur pratique se contentent de ce qui est obligatoire, alors que nous on fait l'obligatoire et le facultatif (Sunna). C'est fait systématiquement par tous les turcs pratiquants. Par exemple, pour la prière du midi, il y a 4 prosternations obligatoires et 6 facultatives. Nous, nous faisons les 10.

E.d'l. : Quel est votre avis sur le Conseil représentatif des musulmans mis en place par Pierre Joxe ?

A.C.T. : Je suis pour, mais les autres ne sont pas de mon avis.

E.d'l. : En France, peut-on vivre un Islam qui respecte les lois françaises ?

A.C.T. : Dans les mosquées en France, il n'y a pas de minarets. Alors qu'à Istanbul, les clochers des églises sont autorisés. Ce n'est pas juste.

E.d'l. : Vous pensez qu'en Turquie on est plus tolérant qu'en France ?

A.C.T. : Oui, beaucoup de chrétiens viennent pour faire leur pèlerinage à Istanbul. Nous, on autorise. ■

Contact : Association Culturelle Turque de Grenoble - 85 bis rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE.